



Assemblée générale

Distr. générale
22 juin 2001

Cinquante-cinquième session

Point 126 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sur le rapport de la Cinquième Commission (A/55/888/Add.1)]

55/259. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne

L'Assemblée générale,

Ayant examiné les documents suivants:

- a)* Rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne portant sur la période du 1^{er} juillet 1995 au 30 juin 1996¹,
- b)* Note du Secrétaire général transmettant les observations du Corps commun d'inspection relatives aux rapports finals établis par le Bureau des services de contrôle interne²,
- c)* Rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne portant sur la période du 1^{er} juillet 1996 au 30 juin 1997³,
- d)* Note du Secrétaire général transmettant les observations du Corps commun d'inspection relatives aux rapports finals établis par le Bureau des services de contrôle interne⁴,
- e)* Rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne portant sur la période du 1^{er} juillet 1997 au 30 juin 1998⁵,
- f)* Rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne portant sur la période du 1^{er} juillet 1998 au 30 juin 1999⁶,
- g)* Rapport du Secrétaire général sur les règles et procédures régissant les fonctions d'investigation du Bureau des services de contrôle interne⁷,

1. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce qu'à l'avenir les rapports du Bureau des services de contrôle interne soient conformes aux dispositions des résolutions de l'Assemblée générale 48/218 B du 29 juillet 1994 et 54/244 du 23 décembre 1999 ainsi

¹ Voir A/51/432.

² Voir A/51/530 et Corr.1.

³ Voir A/52/426.

⁴ Voir A/52/464.

⁵ Voir A/53/428.

⁶ Voir A/54/393.

⁷ Voir A/55/469.

qu'aux dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies et du règlement intérieur de l'Assemblée générale;

2. *Décide* de reporter à sa cinquante-sixième session l'examen du rapport actualisé du Secrétaire général sur le renforcement des mécanismes de contrôle interne dans les fonds et programmes opérationnels⁸ et prie le Secrétaire général de demander aux fonds et programmes de lui communiquer leurs vues actualisées au sujet de ce rapport et de les transmettre à l'Assemblée générale à la partie principale de sa cinquante-sixième session;

3. *Décide également* de reporter à sa cinquante-sixième session l'examen du sixième rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne portant sur la période du 1^{er} juillet 1999 au 30 juin 2000⁹.

*103^e séance plénière
14 juin 2001*

⁸ A/55/826 et Corr.1.

⁹ Voir A/55/436.